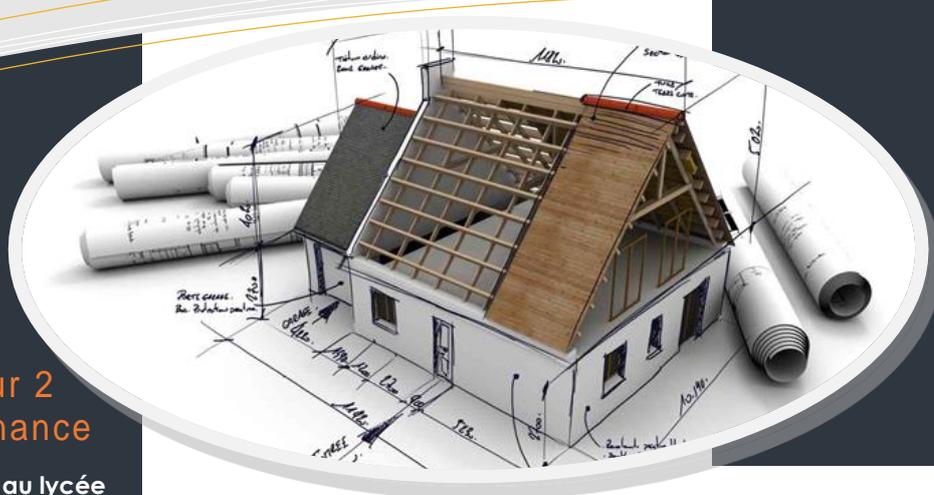


BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES



Un partenariat
avec la
Fédération
Nationale de
l'Immobilier

Formation sur 2
ans en alternance

Cours théoriques au lycée

1400 h sur 2 ans

Pratique en entreprise

Environ 28 semaines

LES POINTS ESSENTIELS DE LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE :

→ un contrat d'alternance
: un temps de travail
partagé entre l'entreprise
et l'établissement de
formation (2 jours à 3 jours
au lycée et la fin de
semaine en entreprise)

→ contrat de travail à
durée déterminée (CDD) :
signé par vous et par
votre employeur. Vous
devenez un salarié de
l'entreprise au même titre
que les autres salariés,
avec les mêmes droits et
les mêmes obligations :
couverture sociale et
congés payés

→ Inscription et études
gratuites. A charge les frais
d'hébergement, de
restauration et de transport.

Contexte professionnel :

L'activité immobilière s'exerce dans les domaines de la construction, la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collective de biens (appartements, villas...) neufs ou anciens.

Environ 400 000 personnes travaillent dans le secteur immobilier.

Il s'agit d'une activité qui exige des connaissances à la fois historiques, culturelles, techniques et juridiques, ce qui en fait un domaine complexe et vaste.

Dans ce paysage en constante mutation, le BTS Professions immobilières a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier.

L'exercice de la profession est réglementé et nécessite la possession d'une carte professionnelle. Le BTS « Professions immobilières » rend éligible son titulaire à la délivrance de ces cartes : carte T (transaction) carte G (gestion).

Accessible après le bac :

- ✚ Bac Pro Gestion Administration ou commerce
- ✚ Bac Technologique
- ✚ Bac Général : L, ES, S

Les qualités requises :

- ✚ Avoir un bon relationnel, pouvoir de persuasion
- ✚ Attrait pour le droit immobilier, la législation
- ✚ Goût pour les chiffres et intérêt pour l'économie et la finance
- ✚ Rigueur, sens de l'analyse
- ✚ Sens du contact et capacité à travailler en équipe
- ✚ Le goût du challenge

Après cette formation :

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme:

- les agences immobilières,
- les cabinets d'administration de biens,
- les organismes HLM,
- les offices notariaux,
- les sociétés de promotion-construction,
- les entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

Quelles entreprises

Agences Immobilières

Cabinets

d'administration de biens qui gèrent des biens immobiliers mis en location (gérance locative) ou des immeubles en copropriété (syndicats de copropriétaires)

Sociétés immobilières

propriétaires

d'immeubles mis en location dans le secteur privé ou social (sociétés foncières, HLM ...)

Sociétés de promotion construction

Entreprises ou de collectivités qui gèrent leur propre patrimoine immobilier

INSCRIPTIONS SUR PARCOURS SUP DEMANDE D'INFORMATIONS AUPRES DE

Mme BLANCHARD - DDFPT

05.59.69.98.95

e-mail :

jacqueline.blanchard@lycee-francis-jammes.fr

Ou à l'adresse suivante

[http://lycee-metiers-](http://lycee-metiers-orthez.fr/inscriptions)

[orthez.fr/inscriptions](http://lycee-metiers-orthez.fr/inscriptions)



Le BTS Professions

immobilières permet une bonne insertion professionnelle. Les diplômés n'ont pas de difficulté à trouver un emploi.

Les évolutions de carrière, avec une prise de responsabilités croissantes, sont assez rapides.

Le titulaire de ce diplôme peut aussi devenir chef d'entreprise et créer sa propre agence.

LES MATIERES ENSEIGNEES :

Techniques immobilières :

- La transaction immobilière
- La gestion immobilière
- La communication professionnelle

Le conseil en ingénierie de l'immobilier : le domaine juridique, le domaine économique, le domaine de l'architecture, habitat, urbanisme et développement durable.

Le droit général et Veille juridique

Le droit immobilier

Anglais immobilier

Culture et Expression

Module d'initiative locale

REGLEMENT D'EXAMEN :

E1 – Culture générale et expression – coef 3 – écrite

E2 – Langue vivante étrangère (anglais) – coef 2 – écrite

E3 – Conseil en ingénierie de l'immobilier – coef 4 – écrite

E4 – Communication professionnelle en français et en langue étrangère – coef 2 – orale (20 mn + 20 mn de préparation)

E5 – Techniques immobilières :

- Transaction immobilière U.51 – coef 3 – écrite
- Gestion immobilière U.52 – coef 3 – écrite

E6 – Conduite et présentation d'activités professionnelles – coef 4 – orale – 40 mn

ORTHEZ Dans les Pyrénées Atlantiques:

40 min de Pau en voiture - 45 min de Bayonne - 2h de Bordeaux

Hébergements possibles : chambre d'hôtes, partenariats avec hôtel, hébergements intergénérationnels...

Restauration possible sur place.

